

## Compte-rendu des réunions du Groupe de travail Eco-production (Septembre 2022-Mars 2023)

### ***La transition écologique et énergétique : Urgence pour la planète, priorité pour le CNC.*** ***Quels enjeux, engagements et propositions des membres du SPI ?***

Le Plan climat dont la discussion a été finalisée cet automne avec le Parlement européen prévoit une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030 (par rapport à 1990). Nous sommes une industrie qui mobilise beaucoup de ressources et donc polluante : nous sommes en première ligne. Et nous pouvons être un exemple.

#### → Rappel du Calendrier du CNC

Le CNC passe à une mise en œuvre plus concrète de son *Plan Action* ! :

- **2022** : Le CNC crée un *Observatoire de la transition écologique et énergétique*; une homologation d'une méthodologie commune pour mesurer l'impact carbone des œuvres ; et souhaite mettre en place des formations auprès des écoles et des professionnels...
- **31 mars 2023** : Homologation des outils de Bilans carbone et demandes de 2 dépôts : l'un en prévisionnel, l'autre en fin de fabrication.
- **2024** : Conditionnalité des aides au respect de certaines obligations.  
**1<sup>er</sup> janvier 2024** : Système de double Bilans Carbone obligatoire mis en place.

#### → Problématiques actuelles et préconisations du SPI

**L'éco-responsabilité touche toute la filière** : Écriture de récits impactant, financements, éco-conception des décors et costumes, régie éco-responsable (alimentation, transport, énergie, déchets), sobriété numérique, innovations technologiques, tournages en milieux naturels, post-production, diffusion dans les salles et streaming. La responsabilisation des seuls producteurs dans la chaîne de fabrication et financière n'est pas réaliste.

**La prise de conscience doit se faire par toutes les équipes**, tout le long de la chaîne de fabrication, de la préparation aux labos de conservation des éléments filmiques.

**Nous sommes en phase de transition. Les réactions de « freins » sont normales à ce stade, il s'agit de sensibiliser, d'impliquer en expliquant outils et solutions existantes, se former très vite aux calculateurs d'empreinte carbone.**

Les réductions de dépenses carbonées pour tenir les objectifs européens passeront par des contraintes sectorielles. Les normes internationales évoluent. La France a des atouts structurels, par ex. l'électricité décarbonée, le maillage efficace de lignes de TGV, son système d'aides, l'intermittence, les cinémas en centre villes.

#### **RH / Mobiliser les équipes, faire prendre conscience de l'urgence : formation à généraliser**

- **Les conseils d'Ecoprod sont pertinents mais pas mis en pratique**, par manque de temps ou autres raisons techniques alors que les chefs de postes sont partants.
- On ressent **un fossé générationnel sur la question**.
- **Quid d'une charte d'eco-production pour la filière au sens large** (équipes artistiques et agents, techniciens, prestataires...) ?

- **Favoriser l'emploi local**
- **Les agents artistiques doivent changer leurs pratiques contractuelles au plus vite !**  
**Notamment concernant les transports et les loges.**

### **Ressources et réemploi**

- **La nécessaire facilitation du circuit court**, le recyclage des décors, costumes, matériaux, déchets par une consolidation et mise en avant des réseaux, ressources et éco-prestataires déjà existants<sup>1</sup> ; et des liens forts avec les formations et écoles qui sont demandeuses d'éléments d'anciens décors par ex.

### **Outils**

- **Le CNC vient d'homologuer deux outils de Bilans Carbone** à utiliser de manière incitative dès le 31 Mars 2023 :
  - L'outil [Carbon Clap'](#) de l'association ECOPROD,
  - L'outil [Seco2](#) du prestataire de régie éco-responsable SECOYA.
- **Il est urgent de former les équipes de production à éditer un Bilan Carbone.**
- **Les outils et formations à leurs utilisations doivent rester gratuits ou pris en charge par l'AFDAS pour une réelle efficacité. (Le SPI y travaille).**
- Réfléchir aussi à la question des bilans carbone par entreprises et non par œuvre.

### **Formations : généraliser les formations pour tous !**

- **Des formations via la CST ou l'INA sont déjà en place, certaines prises en charges à 100% par l'AFDAS. Quid des gérants non-salariés ?**
- Les « éco-managers » ne doivent pas être de nouvelles personnes en plus non formées, **ce sont les chefs de postes et les régisseurs en première ligne qui doivent être formés en priorité** pour appliquer et expliquer des conseils pratiques aux techniciens. **Plutôt une décentralisation des connaissances qu'un nouveau poste de référent écologie.**

### **Enjeux financiers**

- Évaluer les différences de coûts entre tournages classiques et *green* ?
- **Les surcoûts de l'éco-production (recrutement d'une éco-manageuse, d'un référent carbone...) ne peut être juste pris en charge par le seul producteur, surtout dans un contexte d'inflation, d'explosion de coûts de production, et de baisse de budgets.**
- Les **écobonus** n'existent qu'en Ile-de-France et Corse ; et ne sont pas assez développés en régions.
- Besoin d'aide sur comment faire les bons choix de tournages en régions ; la production pourrait prendre compte de l'impact (ex. sur les décors) dès la phase d'écriture, puis des repérages.

---

<sup>1</sup> Des ressources sont listées ici, mais peut-être pas assez développés dans toutes les régions :

<https://www.ecoproduct.com/fr/les-outils-pour-agir/ressources-utiles.html>

### Enjeux de communication

- Promouvoir une « production verte » est important en interne vers ses équipes et en externe par le producteur et les diffuseurs et tous les partenaires.

### Conditionnalités de tournages

- A Paris (950 tournages/an) il est déjà de plus en plus dur de tourner (interdiction aux gros camions, aux groupes électrogènes...).
- **Interdiction pour tous de voyager en avion** si la distance entre la ville du domicile et les lieux de tournages sont accessibles en moins de 4h en train ou voiture.

### → Demandes aux clients / aux plateformes / aux distributeurs internationaux

- **Limitier le 4K exigé par des clients** alors que parfois le film/la publicité est destinée à une consommation uniquement sur téléphone portable.
- Besoin d'une **harmonisation mondiale des spécifications techniques** pour un PAD pour les SMAD/vendeurs internationaux. C'est 1 nouveau fichier numérique pour chaque langue et pour chaque plateforme. (Cf. la CST ?)

### → Demandes au CNC avant 2024

- **Aide financière de la transition**
- **Le surcoût de l'éco-production pourrait être pris en charge par des aides publiques** (CNC, Ministère de la Transition écologique, régions) comme dans d'autres secteurs industriels :
- **Pistes possibles :**
  - Modulation des aides financières Ecoprod en fonction du budget
  - Majoration du Fonds de soutien si Bilan carbone conforme
  - Exonération de TVA
  - Crédit d'Impôt énergie...
- **Les conditions d'éco-production ne doivent pas aller à l'encontre des systèmes de Crédit d'Impôts en place.** D'où la nécessité de modifier le système de points (ex. problème de plafonds de dépenses dans le transport de son équipe).
- **Sobriété numérique**
- **Supprimer les demandes de mêmes pièces justificatives de manière répétitive :**
- **Mettre en place une base de données unique** afin d'économiser temps et espace.
- **Envoi automatisé de « preuves numériques »** du CNC vers les régions.
- **Archivage/Dépôt légal :**
- Les producteurs ne peuvent garder l'intégralité des productions et des rushes pendant **5 ans** sur des disques durs condamnés à être jetés : réduire les

éléments indispensables à garder : pas tous les rushes.<sup>2</sup> Comment recycler les cassettes LTO, les BETA, les disques durs obsolètes ? (Cf. la CST).

- **Réfléchir aux supports avec les distributeurs** face à la demande de créations de nouveaux masters, du retour au 35mm.

- **Arrêt de l'inflation technologique :**

**Afin d'économiser des matériaux : parcs de caméras, ordinateurs, pipeline de post-production, stockage...**

- **Refuser les bonus si tournage en 4K ou 2<sup>e</sup> prise** (ex : en Aide à la captation de concert de Jazz).
- Le CNC pourrait s'appuyer sur la CST pour travailler sur la réduction de taille mémoire des transferts pour encodage DCP/serveurs des exploitants.
- Le standard qualitatif de base pourrait être la SD pour les programmes non créatifs de flux, le 4K serait réservé au cinéma ou programmes spéciaux.
- **Le CNC pourrait dresser une Étude comparative entre la consommation des œuvres (en isolant la fabrication) entre salles de cinéma (centre-ville, périphéries, villages) et le streaming** afin de démontrer que la consommation d'images HD chez soi dépense plus de Co2 que le visionnage d'œuvres à plusieurs dans des cinémas. Le bilan pourrait englober l'énergie, le carbone mais aussi de manière plus holistique les impacts du streaming sur la santé : individu vs. collectif ; sédentaire vs. sorties ; visionnage en continu vs. séance ; effet sur le sommeil et l'addiction.

→ **Suggestion pour Pôle Emploi Spectacle (AUDIENS/AFDAS/CNC/État)**

**Les obligations « Ecoprod » doivent être imputées à tous les départements pas juste les producteurs :**

- La conditionnalité du statut d'intermittent -en plus des 507h- pourrait être de suivre obligatoirement 1 journée min. de sensibilisation aux bonnes pratiques et outils existants (contre x cachets = x heures d'intermittence ?).

→ **Demandes aux Festivals**

**Sobriété dans les déplacements d'artistes en festivals**

Prévoir la visioconférence en-dessous d'une jauge minimale de public. Sujet sensible ; car dans un contexte de promotion indispensable pour le retour en salles du public.

→ **Fabrication de nouveaux imaginaires**

Réflexion à ouvrir sur l'impact écologique (ou pas) des films dans leur dimension « fabrication d'imaginaire collectif ».

**Afin que toutes ces préconisations soient le plus concertées possible, Le GT est ouvert à élargir le cercle des participants à l'ensemble des membres du SPI.**

<sup>2</sup> Pas de durée définie légalement à ce jour : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033274338>